



Parents-correspondants Collège & Lycée

A la demande des familles, l'Apel Nativité met en place des parents-correspondants pour chaque classe du collège et lycée. Ces parents correspondants ont reçu une formation et se sont engagés pour cette mission en signant une charte.

Quel est le rôle du parent-correspondant ?

Le parent-correspondant sert de relais pour transmettre des informations aux parents d'une classe et le compte-rendu du tour de table du conseil de classe.

Il n'est pas un « délégué » qui contrôle et revendique, mais un médiateur, qui crée un climat de confiance, favorise la communication et instaure des liens entre l'ensemble des parents et l'équipe éducative.

Il n'aborde que les sujets liés à la vie de classe, c'est-à-dire l'attitude de la classe face au travail, l'ambiance de la classe, la discipline, l'emploi du temps, le travail en classe, l'aide aux devoirs, le travail à la maison, les réunions de parents.

Le parent-correspondant participe à l'intégralité du conseil de classe des 1er et 2ème trimestres. Les coordonnées du parent-correspondant de la classe de votre enfant vous sont transmises par courrier électronique avant le conseil.

Contact :

M. Grégoire APLINCOURT (Collège) : apelnativitecollege@gmail.com

M. Gilles BONIFAY (Lycée) : apelnativitelycee@gmail.com

